

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2014**

Nombre de Conseillers :

en exercice : 15
présents : 14
votants : 15

L'an deux mille quatorze, le 28 mars, à 19 heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Présilly
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Nicolas DUPERRET, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 24 mars 2014.

Conseillers présents : N. DUPERRET, E. BOYMOND, F. CHAGNOUX, J. COUTURIER, F. DE NEVE, H. DECOTIGNIE, L. DUPAIN, C. FAVRE, D. GENOUD, C. GERNIGON, N. GUINAND, R. PETTITT, D. ROULLET, F. VULLIET

Conseillers excusés : D. BERNAZ

Procurations : D. BERNAZ donne pouvoir à J. COUTURIER

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Alain BULLAT, maire sortant, qui après avoir donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections a déclaré installé le nouveau Conseil municipal. Il a ensuite cédé la présidence à M. Jean COUTURIER, doyen d'âge de l'assemblée, qui a invité le Conseil à passer à l'élection du Maire.

1/ élection du Maire :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
Blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Ont obtenus :

Laurent DUPAIN	1 voix
Nicolas DUPERRET	14 voix

Monsieur Nicolas DUPERRET ayant obtenu la majorité absolue des suffrage, il est proclamé Maire et immédiatement installé. Il prend la présidence et remercie le Conseil de sa confiance.

2/ détermination du nombre d'adjoints

M. le Maire invite ensuite le Conseil à choisir le nombre d'adjoints à élire. Il rappelle qu'en application des articles L2122-1 et L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune peut disposer d'un minimum de 1 adjoint et d'un maximum de 4. Il propose de désigner 4 adjoints.

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
à l'unanimité,**

DECIDE de fixer à quatre le nombre d'adjoints au Maire de la commune.

3/ élection des adjoints

M. le Maire propose de procéder à l'élection du *1^{er} adjoint*.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15

Blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Ont obtenus :
Laurent DUPAIN 14 voix
François VULLIET 1 voix

M. Laurent DUPAIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il est proclamé 1^{er} adjoint et immédiatement installé.

M. le Maire propose de procéder à l'élection du **2^{ème} adjoint**.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
Blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Ont obtenus :
Fleur DE NEVE 1 voix
Dominique ROULLET 14 voix

Mme Dominique ROULLET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, elle est proclamée 2^{ème} adjointe et immédiatement installée.

M. le Maire propose de procéder à l'élection du **3^{ème} adjoint**.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
Blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Ont obtenus :
Claude GERNIGON 14 voix
François VULLIET 1 voix

M. Claude GERNIGON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il est proclamé 3^{ème} adjoint et immédiatement installé.

M. le Maire propose de procéder à l'élection du **4^{ème} adjoint**.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 15
Blancs ou nuls : 0
Suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Ont obtenus :
Elisabeth BOYMOND 1 voix
François VULLIET 14 voix

M. François VULLIET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il est proclamé 4^{ème} adjoint et immédiatement installé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h35.

Le Maire,
Nicolas DUPERRET

